



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-22670>

Département(s) de publication : **47**

Annonce n° **26-22670**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SYNDICAT EAU47

Correspondant : LE LANNIC Geneviève, Présidente

Adresse : 997 Avenue du Docteur Jean-Bru, 47031 AGEN

Coordonnées :

Téléphone : +33 553684400

Courriel : service.marchespublics@eau47.fr

Adresse internet : <https://www.eau47.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la sécurisation électrique des ouvrages d'eau potable - 2 lots

Lieu d'exécution : Territoire Albret, 47600 NERAC

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Cette consultation a pour objet la mission de maîtrise d'œuvre complète pour la fourniture, l'installation, le raccordement électrique, la mise en service et les essais de groupes électrogènes destinés à assurer l'alimentation en eau potable en cas de coupure du réseau électrique.

• Lot 1 : - Le Réservoir de « Marfaud » situé sur la commune de Nérac • Lot 2 : - Forage de « Peyrouille » et la station de reprise situé sur la commune de Virazeil ; - Forage de « Despin » situé sur la commune d'Auriac Sur Dropt

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

La durée de chaque lot est précisée au sein des documents de la consultation.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Néant

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Situation juridique: * Situation juridique : - Une déclaration indiquant que le candidat ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner aux marchés publics - Le DC1* (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants) - Le DC2* (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) Si le candidat n'utilise pas les formulaires DC1 et DC2, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et les formulaires. - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat * Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Capacité économique et financière: 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Capacité technique: 1. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 2. Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. 3. Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public 4. Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. 5. Preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents : 6. Uniquement pour lot 1: Certificat de qualification professionnelle - Localisation des réseaux option Géoréférencement délivré par un organisme indépendant : document en cours de validité à fournir. Dans le cas où le candidat ne serait pas titulaire de ce certificat, il joint à son dossier de candidature une attestation sur l'honneur qu'il sous-traitera cette prestation (Voir modèle attestation à compléter en annexe). 7. Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) : Attestation sur l'honneur du candidat que toutes les personnes présentes sur le chantier seront titulaires d'une AIPR.(Voir modèle attestation à compléter). 8. Habilitation électrique : Le candidat joint à son dossier de candidature une attestation sur l'honneur que les personnes qui interviendront pour ces travaux seront titulaires d'une habilitation électrique adéquate. (Voir modèle attestation à compléter en annexe). Niveau(x) minimal(aux): 5. Responsabilité civile professionnelle, Responsabilité Décennale 6. La réalisation des plans de récolement des réseaux sera effectuée par un prestataire certifié en localisation des réseaux option Géoréférencement ou par un géomètre expert. 7. Toutes les personnes présentes sur le chantier seront titulaires à minima d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) de moins de 5 ans, de niveau « opérateur », et une personne au moins devra être titulaire d'un niveau « encadrant ». Le titulaire devra fournir les Autorisations d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) de tout le personnel présent sur le chantier au plus tard lors de la période de préparation du chantier. 8. Les travaux d'électricité seront réalisés par du personnel titulaire d'une Habilitation électrique en cours de validité adaptée au besoin. Le titulaire devra fournir les habilitations électriques du personnel concerné avant toute intervention sur le chantier.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix des prestations : 30%
- Performances en matière de protection de l'environnement : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/03/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 26264

Renseignements complémentaires : Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

SYNDICAT EAU47

Contact : LE LANNIC Geneviève, Présidente

Adresse : 997 Avenue du Docteur Jean-Bru, 47031 AGEN

Coordonnées :

Téléphone : +33 553684400

Courriel : service.marchespublics@eau47.fr

Adresse internet : <https://www.eau47.fr/>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

SYNDICAT EAU47

Contact : LE LANNIC Geneviève, Présidente

Adresse : 997 Avenue du Docteur Jean-Bru, 47031 AGEN

Coordonnées :

Téléphone : +33 553684400

Courriel : service.marchespublics@eau47.fr

Adresse internet : <https://www.eau47.fr/>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : SYNDICAT EAU47

Contact : LE LANNIC Geneviève, Présidente

Adresse : 997 Avenue du Docteur Jean-Bru, 47031 AGEN

Coordonnées :

Téléphone : +33 553684400

Courriel : service.marchespublics@eau47.fr

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :
SYNDICAT EAU47

Contact : LE LANNIC Geneviève, Présidente

Adresse : 997 Avenue du Docteur Jean-Bru, 47031 AGEN

Coordonnées :

Téléphone : +33 553684400

Courriel : service.marchespublics@eau47.fr

Adresse internet : <https://www.eau47.fr/>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1** - Sécurisation électrique du « réservoir de Marfaud » à Nérac - Territoire de l'ALBRET
- **Lot(s) 2** - Sécurisation électrique des ouvrages à VIRAZEIL et à Auriac-Sur-Dropt - Territoire Nord de Marmande

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Les documents sont téléchargeables depuis le lien d'accès direct mentionné dans le message d'envoi de la plateforme demat Ampa.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/03/2026